



## AUDIOCONFERENCE DU 15 MAI 2020 COMPTE RENDU

Présents : la DDFIP et ses 3 divisions et les représentants des OS.  
Pour la CGT Odile GAUDOT

A l'ordre du jour :

1. Point sur la reprise en matière de RH et de logistique
2. Campagne IR
3. Conditions de reprise de l'accueil physique
4. Questions diverses

### 1 - Point sur la reprise en matière de RH et de logistique

**RH** : La DDFIP a rappelé les chiffres de la veille, chiffres extraits non pas de Sihrius mais des remontées quotidiennes des chefs de service.

55.6% sont présents – 574 - dont 42% en SIP, 33% en SIE. Les agents présents dans les SPF sont aussi assez nombreux sans qu'on nous précise le nombre !

La direction n'est pas en mesure de nous donner les chiffres par service mais elle accepte de nous les communiquer par métier

19.5% sont en télétravail soit 309 agents. Il est précisé que le télétravail est maintenu tant que durera l'état d'urgence sanitaire.

La CGT a souligné la présence de + 200 agents depuis le 11 mai.

**Conditions sanitaires** : La logistique affirme avoir doté tous les services en masques, gels ou spray désinfectant. Les chefs de service doivent faire remonter les besoins lorsque les stocks diminuent.

Elle rappelle qu'il n'est pas possible de doter chaque bureau et/ou chaque agent en gel, mais le produit doit être à disposition de tous les agents et pas dans le bureau du chef !

Pas de sujet sur le ménage (cf question CGT), il est fait même très bien fait. Les chefs de service font régulièrement remonter les dysfonctionnements qui sont réglés rapidement par la DBLI.

Mme Morin n'a eu de cesse de répéter que chacun doit se **LAVER LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR** pour lutter contre ce virus(sic), le ménage ne résout pas tout !

Au sujet des masques, ils continueront à être distribués aux collègues qui utilisent les transports en commun jusqu'au 2 juin voir jusqu'à fin juin. Ils seront fournis aussi pour les accueils et aux agents qui ne peuvent respecter les gestes barrière dans les services. La demande de visière par une OS a été déboutée par la direction qui justifie que le masque est suffisant.

La demande d'une enquête du CHSCT sur le sujet a été rejetée par la direction.

### 2. Campagne IR

Le directeur de pôle présente les statistiques au 12 mai : 41% d'effectif présents et 13% de télétravailleurs.

La campagne a pris du retard et tous les travaux doivent être finis fin juin. 53 agents souvent télétravailleurs renforcent les services pour répondre aux e-contact (50% sont traités par les renforts).

Les autres canaux, Balfus, téléphone sont pris en charge surtout en présentiel. Le directeur note une progression notable

du décroché téléphonique.

Les agents des SIP sont concentrés sur les travaux de gestion (ouverture, saisie, mise à jour TH...) avec le renfort des équipes du recouvrement et les EDR.

Il est question de réactiver la cellule PAS sans plus de détail.

Il est rappelé que les renforts sont sous la responsabilité de leur chef de service pas du comptable. L'efficacité et l'intérêt des renforts pour cette nouvelle mission sont soulignés !

Les PCRPs seront mis à contribution pour décharger les centres d'appels nationaux dès que les conditions matérielles le permettront par l'activation du déport des lignes téléphoniques.

Des ordinateurs sont toujours en attente de livraison.

Communication : La direction affirme avoir alerté tous ses réseaux : mairies, organismes sociaux, associations... Notre difficulté est semble-t-il la mise à jour de nos réponders téléphoniques qui annoncent les services ouverts et qui génèrent des venues massives devant les SIP.

### **3. Conditions de reprise de l'accueil physique dans tous les services**

Alors qu'au CHSCT du 6 mai, la direction a annoncé une reprise progressive à partir du 25 mai, elle a décidé d'ouvrir l'accueil physique dès le 19 mai **sur 2 sites pilote « volontaires » : L'Hay et Vincennes.**

Sous prétexte que tout ne pouvait pas se gérer à distance(sic), que certaines administrations avaient ré ouvert dès le 11 mai (les mairies seulement) et que la campagne IR est très en retard, la direction décide de mettre en danger les usagers et les personnels !

Cet accueil physique - soi-disant très restrictif – sera limité aux dossiers les plus complexes qui auront pris RV par téléphone ou par internet à l'initiative de l'utilisateur ou du centre de contact voir de l'agent du SIP.

Les RV seront ouverts 2 demie journées par semaine. Les entrées au SIP seront filtrées par un vigile. L'utilisateur devant se présenter seul, muni d'un masque (mais rien ne l'y oblige !), Les éventuels documents seront rangés dans une enveloppe remise par l'agent d'accueil fermée jusqu'au lendemain.

Les RV dureront 20 mn (et si le cas nécessite plus ?). Le box de réception aéré et nettoyé par l'agent entre 2 visites !

L'accueil physique sur RV sera ouvert dès le 25 mai dans les autres SIP.

#### **Les autres services réouvriront progressivement :**

Les SIE avec 3 sites pilotes dès le 25 mai en utilisant les box des SIP les mêmes jours (sauf pour Choisy, L'Hay et Charenton qui ont des configurations particulières.

Le SDE, SFP et CDIF à Créteil ouvriront courant juin sur des jours différents et recevront à l'accueil au RDC du SIP.

Il n'est pas encore question d'ouvrir les trésoreries municipales dont la configuration pose souvent problème, sauf aux partenaires extérieurs avec des prérogatives identiques (RV, masques, nettoyage...)

**Val de Marne amendes** : C'est un cas particulier pour la DDFIP qui affirme que le service restera fermé tant que les poursuites ne sont pas relancées (jusqu'au 2 juin ?). Une réflexion sur les conditions d'accueil est toujours en cours.

Aux questions de la CGT, la DDFIP affirme respecter toutes les préconisations nationales, reconnaît que la configuration des locaux ne permet pas la distanciation physique des agents. Elle prévoit d'installer des plexiglass là où ce sera nécessaire.

Sur les documents et les espèces, elle renvoie aux caissières qui en encaissent chaque jour !!

Plus généralement, la DDFIP reconnaît qu'elle aura des problèmes au retour des l'ensemble des agents dans certains services. Le déplacement de bureaux et armoires peut générer des besoins informatiques que la CID ne pourra effectuer faute de moyen.

Elle confirme que les télétravailleurs pourraient le rester jusqu'en septembre si le besoin se justifie, même s'il est probable que ces agents puissent alterner présentiel et télétravail.

#### 4. QUESTION DIVERSES

**Les facilités horaires** perdureront jusqu'à minima la prochaine étape du déconfinement soit le 2 juin.

**Ordonnance sur les congés** : La DDFIP confirme qu'elle appliquera la note DG sur les congés sans bienveillance ni souplesse. Elle a refusé la proposition de la CGT d'un CTL sur le sujet. Il est ajouté que la fermeture en quatorzaine d'un service n'est pas un argument pour ne pas rentrer dans la note cadre ! Triple peine !!

Les chefs de service sont en train de mettre à jour la position administrative de leurs agents depuis le 16 mars. La RH procédera elle-même au calcul du nombre de jours à retirer. L'agent en sera informé par son chef de service.

**Soyez vigilants sur votre position administrative et n'hésitez pas à nous contacter pour toutes situations particulières ou zèle de votre chef de service.**

**Affectations locales** : La RH se tient à votre disposition pour toutes vos questions...**les élu.es CGT aussi !**

Sans préciser de quel service il s'agit, il pourra être organisé des conférences en audio pour répondre aux demandes des agents.

A la demande de la CGT, la DDFIP a convenu d'informer les élu.es sur les nouvelles modalités d'affectation, mais là encore pas de date définie !

Enfin dans le cadre des nouvelles affectations locales, la CGT a demandé que se tienne rapidement et avant le 4 juin – date limite pour déposer les fiches de vœux des C - un CTL sur le NRP et les réorganisations de services au 1/09/2020.

La directrice a convenu de la convocation d'un CTL début juin tout en précisant que la phase d'instruction dans le contexte sanitaire a pris du retard en termes de communication aux OS et d'immobilier. Elle souhaite néanmoins qu'un maximum de projets voit le jour.

**Restauration** : la demande pour Vincennes qui déjeune dans un EPHAD a été transmise aux services sociaux est en attente de réponse.

Néanmoins pour les sites qui ont recours à des restaurants privés, ils pourront y retourner dès leur réouverture. Les remboursements de frais de repas sur justificatif selon la note sont pris en charge jusqu'à la fin de la période d'urgence sanitaire.

**Pont de l'ascension** : Il a été demandé que le pont de l'ascension soit plutôt financé par un jour de congé (déduit de ceux qui nous seraient volés) que par l'AA exceptionnelle. La DDFIP attend des consignes de la DG.

### **Courrier envoyé à la DDFIP avant la conférence**

**Pour la CGT, la préservation de la santé au travail doit demeurer l'enjeu essentiel c'est même ce qui justifie la progressivité de la reprise.**

Dans la dernière audio le ministre a confirmé dans le cadre du PRA

- D'une part que le télétravail reste la priorité
- Et que d'autre part les journées banalisées ou horaires décalés restent la norme.

C'est pourquoi la CGT tient à rappeler l'adéquation entre le nombre d'agent et les missions devant être exercées dans le cadre du PRA.

Elle exige que soit respectés dans tous les services les 4m2 par agent pour la distanciation physique.

**Pour cela la CGT demande que lui soit communiquée :**

- **le nombre d'agents présents dans chaque service ou en télétravail (ce chiffre communiqué au national devrait l'être dans le 94)**
- **Comment est fait le recensement journalier dès lors que le sirhius des agents n'est pas régulièrement mis à jour ?**

## **CONDITIONS SANITAIRES**

Trop de remontées font part de doutes sur la qualité du ménage. Nombreux s'interrogent sur le nettoyage des rampes d'escalier aussi **la CGT demande une enquête du CHSCT sur le nettoyage et la désinfection de l'ensemble des services**

**La CGT demande de mettre en place une fiche "désinfection" dans chaque service précisant les horaires auxquels ont été pratiqués le nettoyage et/ou la désinfection des locaux**

## **CAMPAGNE IR**

Nous avons été alertés sur la mise en place de l'accueil sur Rendez-vous dès mardi prochain.

La CGT demande de ne rien précipiter sans avoir arrêté les mesures sanitaires précises.

**La CGT refuse que l'accueil soit ouvert au public sans avoir au préalable consulté le CHSCT sur les conditions d'ouverture des accueils.**

Les agents sont sceptiques sur l'efficacité des plexiglas qui ne leur paraît pas adaptée, pas de retour sur les côtés.

**De nombreuses autres questions se posent :**

- Filtrage à l'entrée
- Temps de chaque entretien – et par qui ?
- Nettoyage entre 2 RV
- Marquage au sol
- Dotation de masque et gel aux usagers

**la CGT revendique la suspension des RV physiques et le recours aux seuls accueils téléphoniques sur rendez-vous ;**

*Je vous rappelle nos propos et nos revendications à ce sujet exposées lors du CHSCT du 6 mai.*

Par ailleurs on constate beaucoup de monde devant les portes des SIP : **la CGT demande qu'une information soit faite au grand public sur la fermeture des sites par la presse régionale.**

**Il conviendra de ne pas faire de publicité aux RV**

**VINCENNES** : la question qui vous a été posée par écrit le 12 mai restée sans réponse

- pourrions-nous/ devrions-nous retourner déjeuner à l'EPHAD, même après la fin de l'état d'urgence sanitaire ?
- jusqu'à quand serons-nous remboursés de nos frais de repas ?
- Serait-il possible d'obtenir la carte APPETIZ ?

## **Affectations locales :**

Un mail a été envoyé aux agents au sujet du calendrier prévisionnel. **Quand informerez vous les élus** des nouvelles dispositions pour les affectations ?

-----

La CGT vous rappelle les questions posées par écrit avant le CHSCT du 6 mai et pour lesquelles nous n'avons pas obtenu de réponses.

## **Protection des agents**

- Y a t'il un stock de kit désinfectant (lingette, produit, essuie-tout) suffisant pour la reprise ?
- Masques : commande(s) supplémentaires ? A usage unique ou réutilisable ? Combien par agents ? Pour tous les agents ou simplement ceux qui utilisent les transports en commun (comme actuellement) ;

- le masque n'est pas adapté pour les porteurs de barbe et de moustaches : peut-on envisager des commandes de visière (prévu dans la DDFIP de l'Aude) ;
- Gel hydro par agent à utiliser dès la sortie des transports ?
- Faut-il des sacs poubelles différenciés pour jeter les déchets des produits utilisés par les agents pour nettoyer leur poste de travail et les équipements communs dans chaque service ; utilisation de poubelle à pédale pour éviter les manipulations ?
- Courrier : quel(s) est(sont) les Equipements de Protection Individuelle (EPI) prévus
  - ; masques pour tous les agents du courrier ? Pour les agents qui viennent le récupérer ? Rappeler aux sites que le traitement du courrier doit se faire à J+1 ce qui n'est pas appliqué à Boissy par exemple ; quelles mesures particulières ont été prévues dans le cadre de l'utilisation des machines d'affranchissement qui sont multi-utilisateurs ?
- (Agents de la DBLI) Nettoyage des véhicules de services ? Qui, quand, fréquence. Les outils communs (gros outillage) modalité de nettoyage ?
- Espace communs et espace repas : de nombreux sites sont équipés de salle de convivialité avec des possibilités de restauration.
  - Définir dans ces espaces, un sens de circulation et le nombre maximum d'agent pouvant s'y rendre en même temps ;
  - définir des plages horaires d'utilisation ; quid de l'utilisation des matériaux communs (micro-ondes, couverts collectifs etc) ; mopieurs : quid du nettoyage ?
- Rappeler les consignes de sécurité (nettoyage des mains après utilisation, affichette signalétique etc.) ;
  - Ascenseur des divers bâtiments : à définir le nombre de personnes maximum pouvant les utiliser dans le contexte COVID,
  - définir pour les escaliers un sens de circulation (un réservé aux entrées, l'autre aux sorties ?) ;
  - sanitaires : quelles précautions sachant que la distanciation sociale est dans ces locaux une vue de l'esprit ?
- Quelle(s) solutions particulières pour les services industriels de la DDFIP (CEC/STC notamment) qui utilisent une/des machines pour l'ouverture du courrier et sont donc potentiellement multi-utilisateurs ?
- Où en est-on de la pose des plexiglass dans les accueils ? Une pose est-elle également prévue pour les marguerites ? (Cloisonnettes en plexi ou autres matériaux ?)
- Condamnation des porte-manteaux ; utilisation de vestiaires fermés et ou de sa propre chaise. Le matériel individuel doit le rester (matériel de bureau, cafetière, théière).
- Quid des PC type full intranet en libre accès dans certains services ?
- Machine à café collective : condamnation ?
- pour les personnes fragiles qui ne peuvent pas prendre les transports en commun et pour qui le covoiturage est impossible, un partenariat avec une entreprise de taxi/vtc est-il prévu ?
- pour les personnes fragiles qui ne peuvent déjeuner à la cantine : installation de micro-onde dans les services (ou vont-ils manger des repas froids) ?
- problème de circulation dans les services avec couloirs étroits (ex PCE VINCENNES)
- Quid des agents vivant avec des personnes à risque ?
- Étudier la possibilité d'extension du télétravail par la dotation de portables supplémentaires ; as-t-on une idée plus précise de la dotation potentielle des « portables stagiaires » ?
- Médecine de prévention : quel rôle dans la reprise ? Visites médicales ? Protection des membres de l'équipe médicale (charlottes, gants, surblouse, « surchaussures » ? Testing ?

#### **PRA :**

- Peut-on demander à un agent en télétravail de faire du présentiel 1 jour sur 2 ? Par ailleurs le traitement des EDR, certains travaillent en alternance 2 jours de présentiel, 3 jours au domicile, alors que certains sont mobilisés 5 jours sur 5 ( ce sera le cas notamment de certains EDR fonciers. Quelles raisons expliquent ces différences de traitement ?
- Il existe des solutions qui permettent d'utiliser un système intermédiaire (DDFIP de l'Orne – qui vient d'être dotée de ces matériaux, 40 UC) TINY PC - viennent en complément des PC portables. Peut-on envisager le recours à cette solution intermédiaire pour limiter le présentiel ?
- Quid des accidents du travail intervenus dans le cadre du télétravail ?
- Isolement possible des agents en télétravail et confiné : quelles mesures prises et/ou à prendre ?

## **DUERP**

- Actualisation du DUERP intégrant le COVID 19, par service ;

## **RH**

- Conditions d'arrivée des stagiaires dans les services : tutorat ? Sécurité des agents : comment tutorer en respectant les 4m<sup>2</sup> autour du tuteur ? Masque ?
- Quid de la reprise des personnes fragiles ?
- ASA garde d'enfant dans le contexte évoqué notamment d'une reprise progressive (1 semaine sur 2 ) ou selon les communes de « pas de reprise du tout » ? Communiquer rapidement sur ce sujet ;
- Journée décalée : mise en œuvre, horaires, prise en charge sous SIRHIUS, journée continue ?